



REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNE DE BARRAUX
AVIS DU MAIRE**

Le Maire de la Commune a l'honneur d'informer ses administrés que le Conseil Municipal de BARRAUX se réunira en séance ordinaire le :

Jeudi 17 septembre 2026

Salle du conseil à 20h

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES

- CCLG : Renouvellement vidéo protection
- ONF : Mandat de facturation électronique
- TE 38 : renouvellement groupement d'achat 2028-2030
- Compagnon de la marche PDIPR : Convention
- SYMBHI : gestion des ouvrages hydrauliques des affluents de l'Isère
- Dénomination de rues

AFFAIRES scolaire enfance jeunesse

- Centre médico scolaire de Crolles : convention
- Espace jeunes : Tarif soirée ado

FINANCES

- Budget communal : DM N° 1

RESSOURCES HUMAINES

- MNT : Adhésion à la convention protection sociale santé 2027-2032 - CDG 38

Décisions du Maire prises en application de la délibération 2026-11 Portant délégations du conseil municipal au Maire (article 21-22 du CGCT)

- Commodats : mise à disposition de parcelles communales agricoles

Divers et communication

- Communication : contrat pour la communication digitale

Le Maire,
Marc CECON

Affiché le : 11/09/2026

